

République française
Département de l'Yonne – Arrondissement d'Avallon – Canton de Flogny la Chapelle

COMMUNE de BUTTEAUX

Tél. 03 86 43 23 34 – Fax 03 86 43 22 05

Secrétariat ouvert au public le

Mercredi de 10 h à 11 h et le vendredi de 17 h à 18 h

Samedi 3 Mars 2018

Compte rendu des commissions

Refonte de la cloche de l'église

Présents : B & G Becard, G. Beltramelli, M. Boucheron, A. Chaintron, M. Fourrey, M-H. Jardel, J Vallet.

Excusés : D Berthelin, E Lavalade

Michel Fourrey indique que le dossier pour la Fondation du Patrimoine est complet et qu'il a été donné au délégué Départemental pour instruction.

Il indique le détail et le montant des sommes inscrites dans le projet :

	Montant H.T	Montant T.T.C
Refonte de la cloche	8 135.00 €	9 762.00 €
Joug	760.00 €	912.00 €
Beffroi	10 134.00 €	12 160.80 €
Echelles/Masse	1 927.00 €	2 312.40 €
Escalier du Clocher	4 835.00 €	5 802.00 €
Total	25 791.00 €	30 949.20 €

Montant prévisionnel de la TVA 5 200.00 € assumé par la commune.

On pourrait espérer +/- 20 % d'abondement de la fondation du patrimoine (???)

Il faudrait donc collecter environ 21 000 € pour réaliser l'ensemble du projet, voir le scinder en plusieurs phases.

Le texte a imprimer sur le document a distribuer aux souscripteurs et revu et corrigé, Il pourrait figurer comme ci-dessous :

« Les cloches des églises rythment la vie de nos villages et résonnent encore lors des événements qu'ils soient heureux ou malheureux, pour appeler au rassemblement de toute la population.

L'unique cloche de l'église de Butteaux a subi les outrages du temps, nécessitant sa restauration. (et nécessite son remplacement ?)

Afin de mener à bien cette opération, votre aide précieuse est indispensable. C'est pourquoi nous nous permettons de vous solliciter pour une souscription mise en place en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Cette opération est l'occasion offerte au plus grand nombre : particuliers, entreprises,... de manifester son attachement à la préservation des témoins de notre histoire et de celle de nos ancêtres.

Les donateurs pourront bénéficier de déductions fiscales et si, comme nous l'espérons, votre générosité est au rendez-vous, nous pourrons mener ce chantier à son terme.

Alors tous ensemble, continuons de restaurer et d'entretenir notre patrimoine pour le transmettre à nos successeurs comme l'ont fait nos prédécesseurs.»

Il est entendu que vous pouvez apporter des rectifications vous jugerez nécessaires.

Propositions d'animations :

Afin de collecter des fonds, plusieurs animations sont proposées a savoir

*Le Foyer Rural organise un repas le 24 Mars et propose de le dédier à cette action. Si les documents officiels de souscription ne sont pas encore établis, il faudra réimprimer les anciens créés par Mme Mouflier et régulariser ensuite.

*Le Vide Grenier fin Avril proposera deux stands consacrés à la collecte. Le stand Passions/Créations tenus par Martine et un stand de vide grenier tenu par Marie Hélène. Pour ces deux emplacements il sera demandé des volontaires pour aider à la vente ainsi que la participation des habitants pour fournir créations et articles de vide grenier.

*Un concert des Chorales réunies de l'école de musique de la communauté de communes de Saint Florentin augmentée par celle du Tonnerrois sera donné en l'église de Butteaux. Des dates sont proposées au directeur des chorales a savoir les 26 ou 27 Mai ou les 2 ou 3 juin. L'horaire pourrait être à 18 H le samedi ou 17 h le dimanche.

*Un Salon d' Arts créatifs pourrait se tenir en Octobre/Novembre, toujours dans le but de réunir des fonds pour cette action.

La liste des donateurs des précédentes souscriptions sera fournie. Les membres de la commission se proposent de se partager la commune en secteurs afin de collecter les dons mais aussi des commerces, industries ou personnalités extérieures.